## Stratégie : « Bloquer l'économie »

**Social.** Jeudi, la journée de grève contre la réforme des retraites s'annonce suivie. Au-delà de la traditionnelle manifestation, des points de blocage sont très probables. Puis le 6 décembre ?

4 décembre 2019

Réforme des retraites : des points de blocage attendus au Havre

Faut-il d'ores et déjà craindre le spectre du conflit qui asphyxia Le Havre au printemps 2016 ? C'était à l'approche de l'adoption de la « loi Travail ». À l'appel de plusieurs syndicats, CGT en tête, de véritables barrages avaient été installés durant plusieurs jours sur les axes et rondspoints stratégiques de la zone industrielle et à l'entrée de la ville du Havre. Des manifestations, dont une atteignant 35 000 personnes (5 000 selon les forces de l'ordre), se succèderont des mois durant. Le Havre finissant par être baptisée « Capitale de la grève. »

Conviée en sous-préfecture hier matin, soit à 48 heures de la journée du 5 décembre contre le projet de réforme des retraites, l'intersyndicale CGT-FO n'en dira pas plus sur ses intentions, particulièrement sur son *modus operandi* pour atteindre l'objectif annoncé lundi soir en conférence de presse : « Bloquer l'économie pour que soit purement et simplement retirée cette réforme. Il n'y aura rien à négocier. »

Les syndicats entretiennent le mystère. Jusqu'à ne pas révéler à la sous-préfète le parcours de la manifestation de demain (départ à 10 h 30). « Franklin – Franklin », se seraient-ils contentés de répondre alors qu'il est d'usage de déclarer le tracé. Nous n'en saurons donc pas plus. Si ce n'est que des points de rassemblement sont d'ores et déjà retenus. Selon nos informations, dockers et portuaires, devraient se concentrer dans le périmètre des stades Océane et Deschaseaux, probablement avant 7 h du matin. De l'autre côté de la ville, à la même heure, des salariés de Sidel, toujours à l'appel de la CGT, bloqueront « toute la journée » le rond-point desservant l'aéroport. Au pont VIII, l'Union locale CGT d'Harfleur appelle de son côté à « une action ».

## Reconduction étudiée à 14 h

« On n'en dira pas plus, mais les autorités ne cachent plus leur inquiétude quant à l'envergure de cette journée d'action », reprennent en cœur Sandrine Gérard et Sylvain Chapelle, respectivement secrétaires des unions locales CGT du Havre et d'Harfleur. « Les entreprises aussi. Je pense à Yara, qui incite ses salariés à rester à l'usine mercredi soir. Ou à Total qui réorganise l'activité pour ne pas subir la journée du 5 décembre », détaille Sylvain Chapelle.

Il y aura des bouchons. Mais il y a aura surtout un appel à la grève s'annonçant particulièrement tendue dans certains secteurs.

Vincent Alès, délégué SNUIPP Havre Ouest, se félicite de constater que, selon lui, « 80 % des enseignants [professeurs des écoles, NDLR] seront en grève sur le secteur du Havre. Ce n'est pas une profession qui a l'habitude de battre le pavé. Et pourtant, ce sera davantage que le 18 mars contre la réforme Blanquer ». Le délégué syndical annonce une cinquantaine d'établissements fermés demain dans l'arrondissement du Havre. Selon la Ville, ils seraient effectivement 29 intra-muros.

Le port du Havre devrait tourner au ralenti. La Fédération nationale ports et docks (CGT) ayant appelé à 24 heures de grève. La CIM (stockage d'hydrocarbures) le sera de 9 h 30 à 14 h.

## Aucun train direction Paris

Côté transport, il sera difficile de se rendre au Havre ou de le quitter. La SNCF sur son site internet confirme qu'aucun train ne partira de Paris pour rallier Rouen, donc Le Havre. Deux (à 12 h 03 et 19 h 05) partiront de la gare de Rouen rive droite. Même constat pour se rendre à la capitale. Il ne sera possible que d'atteindre Rouen depuis la Porte Océane grâce aux trains de 6 h 29 et 14 h.

Du côté des transports scolaires sur l'agglomération du Havre, Keolis n'annonce pas de mouvement de grève.

En ville ce devrait être plus simple. Il faudra compter sur un tram toutes les 8 minutes (16 en ville haute). En revanche, le réseau n'annonce « *aucun service* » sur les lignes 8A, 16 ainsi que sur les lignes complémentaires 30 à 80 et 91.

La mobilisation contre la loi Travail a laissé des traces. Le 25 septembre, à l'occasion d'une première manifestation contre cette réforme, Sandrine Gérard nous confirmait : « On y a laissé des plumes. Chacun aujourd'hui mesure son militantisme. » Pour autant, « pas de regret. C'est le fait que l'on se soit retrouvé seul puis l'adoption par le 49.3 qui nous sont restés en travers de la gorge. Sauf que cette fois, toute la France s'y met. En espérant que cela se généralise ».

De son côté, Fabien Gloaguen, pour l'union locale Force Ouvrière, se veut plus incitatif : « Pour la Loi El Khomri, on a eu beau expliquer, on ne nous croyait pas. On voit désormais les effets dans les entreprises. Cette fois, les gens ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas. La réforme des retraites touche absolument tout le monde et pas seulement les régimes spéciaux comme on essaie de le faire croire. »

Jeudi à 14 h, en assemblée générale, ils s'exprimeront sur la reconduction du mouvement que certains appellent déjà de leurs vœux.

## LES RETRAITÉS APPELÉS À SOUTENIR L'ACTION DES ACTIFS

Rassemblées à la salle Franklin, plusieurs organisations syndicales ont appelé les retraités à se joindre à la manifestation de demain matin pour marquer leur « *solidarité avec les salariés actifs* ». Face à une assemblée (faut-il le préciser tout acquise au rejet du projet), les différents intervenants pouvaient point par point détailler certaines de ses conséquences.

Très repris depuis quelques jours, ils citaient à leur tour l'exemple du modèle suédois. Depuis 1994, il repose sur un système de répartition par points auquel s'ajoute un régime complémentaire par capitalisation via des fonds de pension. « Et que s'est-il passé en 2010 et 2011? La valeur du point a baissé [respectivement de 3 et 4,3 % alors que l'inflation était notamment de +1 %, NDLR] pour compenser les effets de la crise financière. Un euro cotisé doit donner lieu aux mêmes droits, disait Emmanuel Macron, mais si tout le monde connaîtra son nombre de points acquis personne n'en connaîtra la valeur. Le point, c'est un piège, c'est

prôner l'individualisation. Mais AXA et les autres auront LA solution : la capitalisation, qui elle non plus ne vous garantira rien. »

Pour les différentes organisations syndicales, les régimes spéciaux feraient office de boucs émissaires afin de justifier la réforme. « L'ensemble des retraites versées en France chaque année porte sur 320 milliards d'euros. Les régimes particuliers pèsent 15 milliards : soit 4,6 %! »

La question de l'endettement de l'Assurance retraite était, elle aussi, évoquée. Pour cela, les syndicats se réfèrent au Conseil d'orientation des retraites (COR). « Il envisage un retour à l'équilibre aux alentours de 2025, rappelle ce retraité de Renault Sandouville. C'est bien la preuve que cette réforme n'est, d'une part, qu'une question de principe, de l'autre, un cadeau aux assurances alors qu'un premier fonds de pension français a vu le jour. » Cette projection date de 2016. En 2018, le COR prolongeait l'attente d'un éventuel équilibre à 2036. Désormais 2042 dans le meilleur des cas. « Très arrangeant pour Macron au moment de présenter sa réforme », commenteront quelques « cheveux blancs ».

Parmi eux, des femmes. Et là encore, le compte n'y serait pas. « Les écarts de salaires entre hommes et femmes se répercutent naturellement à l'heure de la retraite (39 % tous régimes confondus). La suppression de la MDA [majoration de durée d'assurance], le gel de collecte de points de retraite durant les trente premiers jours d'un arrêt maladie consécutif à un congé maternité, ou encore le plafonnement à 60 % du SMIC de collecte de points de retraite dans le cadre d'une AVPF [Assurance vieillesse du parent au foyer], c'est en cela que Macron et Philippe voient une amélioration pour les femmes à travers leur projet ? » alerte Jani Defortescu, pour la CGT.

CHRISTOPHE FREBOU

C. F.